

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 6e semaine de grève du nettoyage à la gare routière de Perrache. Un seul engagement : des licenciements !

Cette semaine du 14 novembre 2022 est la sixième de grève pour les salarié.es du nettoyage à la gare routière de Perrache sous traité.es par la société ARC-EN-CIEL.

Pour rappel : la Métropole de LYON qui gère le centre d'échanges Lyon Perrache a remis cette année le chantier du nettoyage sur le marché en restreignant les candidatures possibles aux organismes sous convention d'insertion par l'activité économique. Ce faisant, elle met en danger les emplois des 22 salarié.es qui y travaillent depuis trente ans en les privant du transfert automatique de leurs contrats de travail à l'entreprise repreneuse.

A ce jour, **la seule perspective pour les salarié.es, annoncée sur le piquet de grève par le PDG du groupe T2MC le mardi 15 novembre 2022, est celle d'une procédure de licenciement économique au 1er janvier prochain.**

Durant ces six semaines, les grévistes ont reçu de nombreux soutiens : de la part des députés Rachel Kéké et François Ruffin venus à leur rencontre sur le piquet de grève, de Nathalie Arthaud, porte-parole de Lutte ouvrière et de nombreux.euses militant.es politiques et syndicaux lyonnais.es notamment réunis Place Carnot le 27 octobre 2022.

**Plusieurs partis, dont certains composent la majorité métropolitaine, ont également publiquement pris position pour la défense des salarié.es.**

Dans un communiqué publié le 3 novembre 2022, le PCF-Lyon écrit par exemple : *"Il y a trente ans le choix de l'externalisation a conduit à des pertes de salaires et de primes pour des salariés qui plafonnent aujourd'hui au SMIC et sont corvéables à merci. Alors aujourd'hui, la Métropole doit prendre la mesure de sa responsabilité politique !"*

Plus récemment, Le Parti de Gauche, la France Insoumise, le POID, le NPA et Ensemble ! ont adressé le lundi 14 novembre 2022 un courrier conjoint au Président métropolitain dans lequel ils affirment : *« de fait, la responsabilité des 22 licenciements incombe donc bien à la Métropole de Lyon ».*

Dans ce même courrier, les organisations demandaient audience pour échanger sur la situation des salarié.es et, plus largement, sur la portée politique de ce mouvement : **hier, 18 novembre, elles ont été reçues par Monsieur ARTIGNY, vice-président, à qui elles ont remis une pétition signée par près de 1000 citoyen.nes, sans toutefois réussir à obtenir l'engagement que les grévistes soient reçus à leur tour...**

Aussi les grévistes, qui entre temps ont été rejoints dans la lutte contre ce système absurde et violent de sous-traitance par une centaine de collègues de la même entreprise sur d'autres sites (l'Université Tolbiac Paris 1, la Mairie de Puteaux, pour le moment...), **décident unanimement de reconduire le mouvement et se rendront à nouveau le lundi 21 novembre devant la Métropole de Lyon à partir de 14h afin de pouvoir échanger avec les conseiller.es métropolitain.es réuni.es en Conseil extraordinaire.**

Lyon, le 17 novembre 2022



**CNT-Solidarité ouvrière**  
8 rue Paul Lafargue  
69100 VILLEURBANNE  
07 70 25 12 95  
ud69@cnt-so.org



**CGT Port et Docks**  
**Nettoyage**  
151 rue bataille  
69008 Lyon  
06 85 60 44 62  
fouad.abdesselem@hotmail.fr



**Force ouvrière**  
**Saber Barchouchi :**  
s.barchouchi@t2mc.fr  
**Najib Mouchtahi :**  
06.76.23.98.35



**CFDT**  
mustapha.paris@live.fr  
0608693380